

CLICK & HELP
ÉTUDIANTS



Les
Région
ÉTUDIANTS

Se loger EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



LE DÉPÔT DE GARANTIE

Avance Loca-Pass ®

Action Logement propose un prêt sans frais ni intérêt pour financer tout ou partie du dépôt de garantie demandé par le propriétaire.

Cette aide s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans :

- en situation d'emploi depuis au moins 3 mois,
- en formation professionnelle,
- en recherche d'emploi,

● aux étudiants justifiant d'un CDD, d'un statut de boursier d'État ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois.

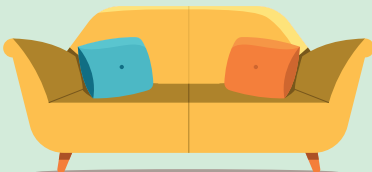
Réalisez votre demande jusqu'à 2 mois après votre entrée dans le logement.

locapass.actionlogement.fr

Aide de la Région Centre-Val de Loire

C'est une aide pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans pour l'accès à leur premier logement. Il s'agit d'une avance gratuite sous forme de prêt sans frais de dossier ni intérêts, du montant du dépôt de garantie exigé par le bailleur, dans la limite de 300 € par bénéficiaire ou de 150 € en cas de colocation. Le prêt doit être remboursé en 6 mensualités de 50 €, 6 mois après la date de versement de l'avance.

yeps.fr



Retrouvez plus de
thématiques dans notre
guide «Être étudiant».

crijinfo.fr
rubrique «Click & Help»

RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-VAL DE LOIRE

Délegation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et au sport



RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

SPECIAL
ALTERNANT

LE PAIEMENT DU LOYER

Mobili Jeune

Subvention de 10 à 100 € par mois attribuée sur toute la durée de votre formation, pour une durée maximum de 12 mois (demande d'aide renouvelable chaque année). Le montant de l'aide est calculé en fonction du loyer et des aides au logement déjà perçues.

C'est une aide pour les moins de 30 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, dans une entreprise privée non agricole et dont la rémunération n'excède pas 80 % du Smic.

 mobiljeune.actionlogement.fr



LA CAUTION OU LE GARANT

VISALE

Action Logement se porte garant pour vous afin d'appuyer votre dossier de candidature et rassurer votre futur propriétaire. Visale est une solution gratuite qui garantit le paiement du loyer et des charges locatives à votre propriétaire en cas de défaillance de paiement.

Pour tous les jeunes de 18 à 30 ans jusqu'à 600 € de loyer (charges comprises) et pour tout type de logement.

 visale.fr

La CAF

Percevez l'une de ces 3 aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL),
- l'allocation de logement à caractère familial (ALF),
- ou l'allocation de logement à caractère social (ALS).

L'aide est calculée selon le montant de votre loyer, les ressources de votre foyer sur 12 mois glissants, le nombre d'enfants et autres personnes à votre charge.

 caf.fr



EN CAS DE DIFFICULTÉS

Fonds de solidarité logement (FSL)

Aide destinée aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement et/ou qui sont dans l'impossibilité de régulariser des impayés d'énergie ou d'eau.

Pour faire une demande, il faut prendre contact avec les services sociaux du Crous de l'établissement d'enseignement ou d'un organisme d'action sociale (Maison du département, CCAS, etc.).

À noter que dans le Loiret, l'aide est appelée Fonds unifié logement (FUL).

